

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 23 juin 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 23h15

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à partir du rapport n°12), Mme Anne BENEDETTO (à partir du rapport n°12), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER (jusqu'au rapport n°41 inclus), Mme Aline CHASSAGNE, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (à partir du rapport n°12), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au rapport n°33 inclus), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au rapport n°43 inclus), Mme Juliette SORLIN (à partir du rapport n°12), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champoux : M. Romain VIENET Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (à partir du rapport n°10 et jusqu'au rapport n°36 inclus) Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport n°36 inclus) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : Mme Emmanuelle BAVEREL Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoît VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thise : M. Pascal DERIOT Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°18) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Frédérique BAEHR, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Sadia GHARET, M. Jean-Hugues ROUX, M. André TERZO, Mme Claude VARET Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Méréy-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Novillars : M. Bernard LOUIS Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Olivier LEGAIN

Procurations de vote : M. Thomas JAVAUX à M. Romain VIENET, Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au rapport n°11 inclus), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'au rapport n°11 inclus), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'au rapport n°11 inclus), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT (à partir du rapport n°34), Mme Karima ROCHDI à Agnès MARTIN (à partir du rapport n°44), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'au rapport n°11 inclus), M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, Mme Catherine BOTTERON à M. Anthony NAPPEZ, M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, M. Henri BERMOND à M. Emile BOURGEOIS, M. Roger BOROWIK à M. Benoît VUILLEMIN, M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, M. Bernard LOUIS à M. René BLAISON, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Valérie MAILLARD à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Jean-Marc JOUFFROY à Mme Anne BIHR (jusqu'au rapport n°17 inclus), M. Damien LEGAIN à M. Pascal ROUTHIER

Délibération n°2022/006136

Rapport n° 4 - Désignations de conseillers dans diverses structures

Désignations de conseillers dans diverses structures

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

La Communauté Urbaine est représentée dans différents établissements publics. Conformément aux statuts de ces organismes, le Conseil de Communauté doit désigner différents délégués titulaires et, le cas échéant, suppléants, pour représenter GBM dans ces établissements.

I - Désignation de nouveaux Conseillers au sein de Commissions

A - Désignation d'un Conseiller Communautaire au sein de la Commission n°3 « Cohésion et Solidarités, Habitat Logement et Contrat de Ville »

Ancienne situation

Titulaires	
Pascal ROUTHIER	Patrick CORNE
Marie ETEVENARD	Valérie HALLER
Anne BENEDETTO	Myriam LEMERCIER
Loïc ALLAIN	Jamal-Eddine LOUHKIAR
Patrick AYACHE	Agnès MARTIN
Florent BAILLY	Jean-François MENESTRIER
Henri BERMOND	Jean-Hugues ROUX
Pascale BILLEREY	Maryse VIPREY
Roger BOROWIK	Sylvie WANLIN

Nouvelle situation

Titulaires	
Pascal ROUTHIER	Patrick CORNE
Marie ETEVENARD	Valérie HALLER
Anne BENEDETTO	Myriam LEMERCIER
René BLAISON	Jamal-Eddine LOUHKIAR
Patrick AYACHE	Agnès MARTIN
Florent BAILLY	Jean-François MENESTRIER
Henri BERMOND	Jean-Hugues ROUX
Pascale BILLEREY	Maryse VIPREY
Roger BOROWIK	Sylvie WANLIN

B - Désignation d'un Conseiller Communautaire au sein de la Commission n°5 « Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures »

Ancienne situation

Titulaires	
Yves GUYEN	Benoît CYPRIANI
Marie ZEHAF	Nadine DUSSAUCY
Gilbert GAVIGNET	Vincent FIETIER
Franck BERNARD	Pierre-Charles HENRY
Anne BIHR	Damien HUGUET
René BLAISON	Thomas JAVAUX
Emile BOURGEOIS	Cédric LINDECKER
Nathalie BOUVET	André TERZO
Philippe CREMER	Claude VARET

Nouvelle situation

Titulaires	
Yves GUYEN	Benoît CYPRIANI
Marie ZEHAF	Nadine DUSSAUCY
Gilbert GAVIGNET	Vincent FIETIER
Franck BERNARD	Pierre-Charles HENRY
Anne BIHR	Damien HUGUET
Pascal DERIOT	Thomas JAVAUX
Emile BOURGEOIS	Cédric LINDECKER
Nathalie BOUVET	André TERZO
Philippe CREMER	Claude VARET

C - Désignation d'un nouveau Conseiller Municipal au sein de la Commission n°4 « Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable »

Suite à différentes démissions au sein du Conseil Municipal, Monsieur le Préfet du Doubs a convoqué les électeurs de la commune de Thise à l'effet de procéder à l'élection de vingt-trois Conseillers Municipaux et d'un Conseiller Communautaire par arrêté préfectoral en date du 1^{er} avril 2022.

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, qui s'est déroulé le 15 mai 2022, M. Claude VALZER a été réélu Conseiller Municipal de la commune de Thise.

En application de l'article 52 du règlement intérieur relatif au fonctionnement des Commissions thématiques communautaires, il a été pré-désigné par le comité de secteur pour siéger de nouveau au sein de la Commission n°4.

II - Désignation de nouveaux Conseillers Communautaires au sein de diverses structures

Il est proposé de désigner Monsieur Roger BOROWIK, Monsieur René BLAISON et Monsieur Pascal DERIOT pour siéger dans les organismes ci-dessous :

Ancienne situation

Titulaires	
ALEM Hasni	JASSEY Michel
ALLAIN Loïc	JOUFFROY Jean-Marc
JARAMAGO Eloi	KRIEGER Jacques
AYACHE Patrick	LAROPPE Aurélien
BAEHR Frédérique	LEGAIN Damien
BAILLY Florent	LEOTARD Martine
BARTHELET Catherine	MAILLARD Valérie
BERNARD Lucie	MICHAUD Jean-Paul
BERTAGNOLI Kévin	MULOT Laurence
BLESSEMAILLE Alain	OLSZAK Anne
BODIN Nicolas	OUDOT Patrick
BOTTERON Catherine	PARIS Daniel
BOUVET Nathalie	PERNOT Philippe
CAYUELA Jean-Michel	DENIS-LAMIT Karine
CHANEY Philippe	POULIN Anthony
COUDRY Sébastien	PRESSE Françoise
CYPRIANI Benoît	RACLOT Franck
DONEY Martine	ROUTHIER Pascal
FAGAUT Ludovic	SIMONDON Jean
GAGLIOLO Lorine	SOURISSEAU Nathan
GHARET Sadia	TAILLARD Fabrice
GRIMAITRE Olivier	VARET Claude
GUYEN Yves	VUILLEMIN Benoît
JANNIN Jean-Pierre	ZEHAFF Marie

Nouvelle situation

Titulaires	
ALEM Hasni	JASSEY Michel
DERIOT Pascal	JOUFFROY Jean-Marc
JARAMAGO Eloi	KRIEGER Jacques
AYACHE Patrick	LAROPPE Aurélien
BAEHR Frédérique	LEGAIN Damien
BAILLY Florent	LEOTARD Martine
BARTHELET Catherine	MAILLARD Valérie
BERNARD Lucie	MICHAUD Jean-Paul
BERTAGNOLI Kévin	MULOT Laurence
BLESSEMAILLE Alain	OLSZAK Anne
BODIN Nicolas	OUDOT Patrick
BOTTERON Catherine	PARIS Daniel
BOUVET Nathalie	PERNOT Philippe
CAYUELA Jean-Michel	DENIS-LAMIT Karine
CHANEY Philippe	POULIN Anthony
COUDRY Sébastien	PRESSE Françoise
CYPRIANI Benoît	RACLOT Franck
DONEY Martine	ROUTHIER Pascal
FAGAUT Ludovic	SIMONDON Jean
GAGLIOLO Lorine	SOURISSEAU Nathan
GHARET Sadia	TAILLARD Fabrice
GRIMAITRE Olivier	VARET Claude
GUYEN Yves	VUILLEMIN Benoît
JANNIN Jean-Pierre	ZEHAFF Marie

Il convient de designer à nouveau Monsieur Roger BOROWIK en qualité de suppléant au sein du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine.

B - LOGE.GBM

Ancienne situation

Titulaires
Carine MICHEL
Yannick POUJET
Marie ETEVENARD
Pascal ROUTHIER
Florent BAILLY
Loïc ALLAIN
Anne BENEDETTO
Myriam LEMERCIER
Robert STEPOURJINE (Personne qualifiée)

Nouvelle situation

Titulaires
Carine MICHEL
Yannick POUJET
Marie ETEVENARD
Pascal ROUTHIER
Florent BAILLY
René BLAISON
Anne BENEDETTO
Myriam LEMERCIER
Robert STEPOURJINE (Personne qualifiée)

C - Office Foncier Solidaire

Ancienne situation

Titulaires	Suppléants
Marie ETEVENARD	Anne BENEDETTO
Pascal ROUTHIER	Loïc ALLAIN
Catherine BARTHELET	Nicolas BODIN

Nouvelle situation

Titulaires	Suppléants
Marie ETEVENARD	Anne BENEDETTO
Pascal ROUTHIER	René BLAISON
Catherine BARTHELET	Nicolas BODIN

D - Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

Ancienne situation

Titulaire	Suppléant
Pascal ROUTHIER	Loïc ALLAIN

Nouvelle situation

Titulaire	Suppléant
Pascal ROUTHIER	René BLAISON

E - Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets

Ancienne situation

Suppléants	
ADRIANSEN Jacques	GAVIGNET Gilbert
ALLAIN Loïc	GHEZALI Abdel
BAEHR Frédérique	HENRY Pierre-Charles
BARBAROSSA Ludovic	HUGUET Damien
BARTHELET Catherine	JANNIN Jean-Pierre
BIHR Anne	LIME Christophe
BILLEREY Pascale	LINDECKER Cédric
BOROWIK Roger	LOUHKIAR Jamal-Eddine
BOURGEOIS Emile	OLSZAK Anne
BOUSSO François	ORY Gilles
BOUVET Nathalie	OUDOT Patrick
BRAUCHLI Fabienne	PIGNARD Maxime
CHANEY Philippe	RACLOT Franck
CHETTOUH Julie	SOURISSEAU Nathan
CONTOZ Pierre	VIENET Romain
CORNE Patrick	VIPREY Maryse
DRUGE Valérie	

Nouvelle situation

Suppléants	
ADRIANSEN Jacques	GAVIGNET Gilbert
BLAISON René	GHEZALI Abdel
BAEHR Frédérique	HENRY Pierre-Charles
BARBAROSSA Ludovic	HUGUET Damien
BARTHELET Catherine	JANNIN Jean-Pierre
BIHR Anne	LIME Christophe
BILLEREY Pascale	LINDECKER Cédric
BOROWIK Roger	LOUHKIAR Jamal-Eddine
BOURGEOIS Emile	OLSZAK Anne
BOUSSO François	ORY Gilles
BOUVET Nathalie	OUDOT Patrick
BRAUCHLI Fabienne	PIGNARD Maxime
CHANEY Philippe	RACLOT Franck
CHETTOUH Julie	SOURISSEAU Nathan
CONTOZ Pierre	VIENET Romain
CORNE Patrick	VIPREY Maryse
DRUGE Valérie	

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales pour les désignations énoncées ci-après ;
- se prononce favorablement sur la désignation de :
 - Monsieur René BLAISON comme membre de la Commission n°3 « Cohésion et Solidarités, Habitat, Logement et Contrat de Ville » ;
 - Monsieur Roger BOROWIK comme membre de la Commission n°3 « Cohésion et Solidarités, Habitat, Logement et Contrat de Ville » ;
 - Monsieur Pascal DERIOT comme membre de la Commission n°5 « Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures » ;
 - Monsieur Claude VALZER comme membre au sein de la Commission n°4 élargie « Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable » ;
 - Monsieur Pascal DERIOT pour représenter GBM en qualité de titulaire dans le Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine ;
 - Monsieur René BLAISON pour représenter GBM en qualité de titulaire dans LOGE.GBM ;
 - Monsieur René BLAISON pour représenter GBM en qualité de suppléant dans les organismes suivants :
 - Office Foncier Solidaire,
 - Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées,
 - Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des déchets.
 - Monsieur Roger BOROWIK pour représenter GBM en qualité de suppléant dans les organismes suivants :
 - Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine,
 - Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des déchets.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*